

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous dépose aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2019. Ce document, qui sera diffusé via le site Internet de la Ville de Chapais, vous fait état des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2019.

Exercice financier terminé le 31 décembre 2019

Le rapport financier 2019 de la Ville de Chapais s'est soldé avec un excédent d'opérations de 420 320 \$ après les affectations. Ce surplus d'exercice est principalement attribuable à la taxe spéciale dont le montant a été reporté en 2020 (171 249 \$), au montant reçu du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dans le cadre de l'*Entente sur l'équité fiscale, la fourniture de services sur la protection incendie, la cueillette et la disposition des matières résiduelles plus élevées que prévu* (197 519 \$) et les tenants lieu de taxes plus élevés cette année de 40 000 \$, ainsi qu'à un contrôle serré des dépenses de fonctionnement par l'équipe de gestion.

Rapport du vérificateur externe

La firme Josée Bélanger, CPA inc., auditeur externe, a établi, conformément à la Loi, les états financiers 2019 de la Ville de Chapais. Les vérificateurs de la municipalité ont vérifié le bilan, l'état des actifs et de la dette à long terme, l'état des revenus et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. De l'avis de l'auditeur, ces états financiers représentaient fidèlement la situation financière de la Municipalité ainsi que les résultats de ses activités conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau 1 présente les activités financières de 2019.

Suivi de la dette

A la fin de l'exercice 2019, la dette à long terme de la Ville se chiffrait à 3 859 600 \$, soit en baisse de 1 049 700 \$ par rapport à 2018. Près de la moitié de cette dette (1 670 589 \$) est assumée par le gouvernement du Québec en vertu de plusieurs ententes liées à des programmes de financement. La dette nette s'élevait donc à

2 125 008 \$. Avec l'excédent d'opérations de l'année 2019, le surplus accumulé se chiffre à 1 268 000 \$ au 31 décembre.

Tableau 1 : Activités financières de 2019		
REVENUS	RÉEL	BUDGET
Taxes	2 486 111 \$	2 303 147 \$
Païement tenant lieu de taxes	229 001 \$	189 116 \$
Revenus d'autres sources	1 792 644 \$	1 317 700 \$
Transfert	2 344 801 \$	1 784 588 \$
	6 852 557 \$	5 594 551 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	974 969 \$	953 678 \$
Sécurité Publique	319 932 \$	281 386 \$
Transport	1 007 267 \$	935 803 \$
Hygiène du milieu	1 291 484 \$	1 231 887 \$
Santé et bien-être	15 183 \$	4 000 \$
Aménagement, urbanisme, développement	487 859 \$	384 082 \$
Loisirs et culture	837 142 \$	804 580 \$
Frais de financement	113 013 \$	111 716 \$
	5 046 849 \$	4 707 132 \$
	1 805 708 \$	887 419 \$
Surplus des activités financières avant affectations		
Remboursement de la dette	(576 106) \$	(631 236) \$
Autres activités financières (transferts aux investissements)	(809 282) \$	(256 183) \$
Excédent après affectations	420 320 \$	0 \$

Contrats de plus de 25 000 \$

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ est disponible sur le site Internet de la Ville ainsi que pour consultation à l'hôtel de ville pendant les heures normales de travail.

Traitement des élus

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération versée aux élus ainsi que leur allocation de dépenses pour 2019 :

	<u>Rémunération de base</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire	46 824 \$	16 586 \$
Conseillers	7 413 \$	3 112 \$

L' élu agissant comme maire suppléant recevait un montant de 110 \$ par mois en plus de sa rémunération de conseiller.

Dons aux organismes

Pour l'année 2019, la Ville a octroyé 26 093 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans leur mission communautaire.

Conclusion

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la santé financière de la Ville de Chapais est excellente. Ce bilan très positif est le fruit du travail des membres du conseil municipal en étroite collaboration avec le personnel de l'équipe municipale dans la gestion des deniers publics. C'est ensemble que nous parvenons à atteindre des objectifs de saine gestion qui permettent aux Chapaisiens et Chapaisiennes de bénéficier de services municipaux de qualité et ce, à moindre coût. Je tiens donc à les remercier.



Steve Gamache,
Maire

16 juin 2020